

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - ONNION (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21740205600014

POSTE COMPTABLE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE

M 14

Compte administratif

voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	17
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	21
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	28
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	30
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	31
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	32
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	33
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	35
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	36
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	37
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	38
A10.3 - Opérations liées aux cessions	39
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	40
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	41
A11 - Etat des travaux en régie	42
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	44
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	45
C1.2 - Actions de formation des élus	47
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	48
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	49
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	50
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	51
D2 - Arrêté et signatures	52

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 74205	ONNION Budget Principal	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	1 338
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	515
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère : communauté de communes des quatre rivières (CC4R)	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
970 857,00	1 144 510,00	530,23	805,92

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 031,76	0,00
2	Produit des impositions directes/population	520,20	0,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 110,38	0,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	262,53	0,00
5	Encours de dette/population	0,00	0,00
6	DGF/population	185,96	0,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	32,33 %	0,00 %
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	102,94 %	0,00 %
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	23,64 %	0,00 %
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0,00 %	0,00 %

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - sans (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	1 416 365,14	G	1 490 582,08
	Section d'investissement	B	509 492,75	H	354 141,56

		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00 (si déficit)	I	592 597,95 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00 (si déficit)	J	92 196,31 (si excédent)

TOTAL (réalisations + reports)		= A+B+C+D	1 925 857,89	= G+H+I+J	2 529 517,90
---------------------------------------	--	-----------	--------------	-----------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	22 734,48	L	28 028,50
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	22 734,48	= K+L	28 028,50

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 416 365,14	= G+I+K	2 083 180,03
	Section d'investissement	= B+D+F	532 227,23	= H+J+L	474 366,37
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 948 592,37	= G+H+I+J+K+L	2 557 546,40

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 22 734,48	L 28 028,50
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	28 028,50
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	22 734,48	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	602 655,14	444 553,99	0,00	0,00	158 101,15
012	Charges de personnel, frais assimilés	446 250,00	446 249,97	0,00	0,00	0,03
014	Atténuations de produits	196 801,00	195 660,00	0,00	0,00	1 141,00
65	Autres charges de gestion courante	246 496,00	205 091,45	0,00	0,00	41 404,55
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 492 202,14	1 291 555,41	0,00	0,00	200 646,73
66	Charges financières	14 222,00	10 841,21	0,00	0,00	3 380,79
67	Charges exceptionnelles	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	83 000,00	83 000,00			0,00
022	Dépenses imprévues	1 227,05				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 622 651,19	1 385 396,62	0,00	0,00	237 254,57
023	Virement à la section d'investissement (2)	235 000,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	30 968,52	30 968,52			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		265 968,52	30 968,52			235 000,00
TOTAL		1 888 619,71	1 416 365,14	0,00	0,00	472 254,57
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	58 850,76	114 627,69	0,00	0,00	-55 776,93
73	Impôts et taxes	768 750,00	852 773,45	0,00	0,00	-84 023,45
74	Dotations et participations	422 421,00	454 655,32	0,00	0,00	-32 234,32
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	63 545,87	0,00	0,00	-23 545,87
Total des recettes de gestion courante		1 290 021,76	1 485 602,33	0,00	0,00	-195 580,57
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	1 000,00	83,27	0,00	0,00	916,73
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 291 021,76	1 485 685,60	0,00	0,00	-194 663,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	5 000,00	4 896,48			103,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		5 000,00	4 896,48			103,52
TOTAL		1 296 021,76	1 490 582,08	0,00	0,00	-194 560,32
Pour information		(3) 592 597,95				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	26 400,00	4 075,80	0,00	22 324,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	474 329,83	342 287,76	22 734,48	109 307,59
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	39 338,90	0,00	0,00	39 338,90
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	540 068,73	346 363,56	22 734,48	170 970,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	148 807,00	148 805,41	0,00	1,59
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 427,30	9 427,30	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	158 234,30	158 232,71	0,00	1,59
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	698 303,03	504 596,27	22 734,48	170 972,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	5 000,00	4 896,48		103,52
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	5 000,00	4 896,48		103,52
	TOTAL	703 303,03	509 492,75	22 734,48	171 075,80
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	114 497,81	61 530,85	28 028,50	24 938,46
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	214 497,81	161 530,85	28 028,50	24 938,46
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	114 840,42	145 842,22	0,00	-31 001,80
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 799,97	15 799,97	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	Total des recettes financières	130 640,39	161 642,19	0,00	-31 001,80
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	345 138,20	323 173,04	28 028,50	-6 063,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	235 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	30 968,52	30 968,52		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	265 968,52	30 968,52		235 000,00
	TOTAL	611 106,72	354 141,56	28 028,50	228 936,66

ONNION - Budget Principal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 92 196,31			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	444 553,99		444 553,99
012	Charges de personnel, frais assimilés	446 249,97		446 249,97
014	Atténuations de produits	195 660,00		195 660,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	205 091,45		205 091,45
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	10 841,21	0,00	10 841,21
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	83 000,00	30 968,52	113 968,52
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	1 385 396,62	30 968,52	1 416 365,14
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	148 805,41	0,00	148 805,41
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	4 075,80	0,00	4 075,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	342 287,76	4 896,48	347 184,24
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 427,30	0,00	9 427,30
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	504 596,27	4 896,48	509 492,75
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	114 627,69		114 627,69
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		4 896,48	4 896,48
73	Impôts et taxes	852 773,45		852 773,45
74	Dotations et participations	454 655,32		454 655,32
75	Autres produits de gestion courante	63 545,87	0,00	63 545,87
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	83,27	0,00	83,27
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 485 685,60	4 896,48	1 490 582,08
Pour information				592 597,95
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	145 842,22	0,00	145 842,22
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	61 530,85	0,00	61 530,85
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	100 000,00	0,00	100 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 799,97	0,00	15 799,97
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		30 968,52	30 968,52
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		323 173,04	30 968,52	354 141,56
Pour information				92 196,31
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	602 655,14	444 553,99	0,00	0,00	158 101,15
60611	Eau et assainissement	25 000,00	2 024,79	0,00	0,00	22 975,21
60612	Energie - Electricité	65 000,00	53 022,56	0,00	0,00	11 977,44
60621	Combustibles	20 000,00	14 593,75	0,00	0,00	5 406,25
60622	Carburants	15 300,00	12 090,83	0,00	0,00	3 209,17
60624	Produits de traitement	2 000,00	2 318,97	0,00	0,00	-318,97
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	14,00	0,00	0,00	-14,00
60631	Fournitures d'entretien	9 500,76	7 743,33	0,00	0,00	1 757,43
60632	Fournitures de petit équipement	17 269,00	12 662,26	0,00	0,00	4 606,74
60633	Fournitures de voirie	17 638,42	5 798,68	0,00	0,00	11 839,74
60636	Vêtements de travail	1 000,00	877,26	0,00	0,00	122,74
6064	Fournitures administratives	4 000,00	4 175,32	0,00	0,00	-175,32
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	2 000,00	1 760,48	0,00	0,00	239,52
6067	Fournitures scolaires	8 906,00	8 172,02	0,00	0,00	733,98
6068	Autres matières et fournitures	2 500,00	1 459,12	0,00	0,00	1 040,88
6078	Autres marchandises	2 800,00	814,98	0,00	0,00	1 985,02
611	Contrats de prestations de services	70 000,00	75 927,46	0,00	0,00	-5 927,46
6135	Locations mobilières	0,00	7 625,61	0,00	0,00	-7 625,61
614	Charges locatives et de copropriété	6 200,00	5 511,93	0,00	0,00	688,07
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 260,00	16 357,57	0,00	0,00	19 902,43
615231	Entretien, réparations voiries	97 564,96	56 725,16	0,00	0,00	40 839,80
615232	Entretien, réparations réseaux	4 000,00	4 486,68	0,00	0,00	-486,68
61524	Entretien bois et forêts	13 804,00	9 918,79	0,00	0,00	3 885,21
61551	Entretien matériel roulant	7 000,00	13 499,93	0,00	0,00	-6 499,93
61558	Entretien autres biens mobiliers	500,00	664,52	0,00	0,00	-164,52
6156	Maintenance	11 000,00	5 565,44	0,00	0,00	5 434,56
6161	Multirisques	1 622,00	1 621,35	0,00	0,00	0,65
6168	Autres primes d'assurance	25 000,00	18 662,00	0,00	0,00	6 338,00
6182	Documentation générale et technique	350,00	285,90	0,00	0,00	64,10
6184	Versements à des organismes de formation	1 040,00	0,00	0,00	0,00	1 040,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6188	Autres frais divers	800,00	57,60	0,00	0,00	742,40
6226	Honoraires	31 000,00	18 132,69	0,00	0,00	12 867,31
6227	Frais d'actes et de contentieux	5 500,00	1 255,00	0,00	0,00	4 245,00
6228	Divers	9 000,00	7 621,76	0,00	0,00	1 378,24
6231	Annonces et insertions	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	3 500,00	1 544,61	0,00	0,00	1 955,39
6236	Catalogues et imprimés	1 200,00	978,70	0,00	0,00	221,30
6237	Publications	3 000,00	1 087,17	0,00	0,00	1 912,83
6238	Divers	4 500,00	1 137,45	0,00	0,00	3 362,55
6241	Transports de biens	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6251	Voyages et déplacements	1 000,00	143,16	0,00	0,00	856,84
6256	Missions	1 000,00	289,60	0,00	0,00	710,40
6257	Réceptions	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	5 265,57	0,00	0,00	-265,57
6262	Frais de télécommunications	9 900,00	9 913,57	0,00	0,00	-13,57
627	Services bancaires et assimilés	400,00	214,95	0,00	0,00	185,05
6281	Concours divers (cotisations)	6 200,00	6 255,27	0,00	0,00	-55,27
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	2 500,00	4 710,20	0,00	0,00	-2 210,20
62878	Remb. frais à d'autres organismes	0,00	6 235,00	0,00	0,00	-6 235,00
63512	Taxes foncières	45 000,00	35 231,00	0,00	0,00	9 769,00
6358	Autres droits	100,00	100,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	446 250,00	446 249,97	0,00	0,00	0,03
6218	Autre personnel extérieur	1 100,00	0,00	0,00	0,00	1 100,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	330,00	312,10	0,00	0,00	17,90
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 000,00	6 384,67	0,00	0,00	-1 384,67
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6411	Personnel titulaire	184 740,00	192 036,74	0,00	0,00	-7 296,74
6413	Personnel non titulaire	118 000,00	125 634,88	0,00	0,00	-7 634,88
64168	Autres emplois d'insertion	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	78 000,00	67 846,43	0,00	0,00	10 153,57
6453	Cotisations aux caisses de retraites	49 000,00	48 177,13	0,00	0,00	822,87
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	5 000,00	5 379,94	0,00	0,00	-379,94
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 580,00	0,00	0,00	0,00	1 580,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	550,00	478,08	0,00	0,00	71,92
6475	Médecine du travail, pharmacie	350,00	0,00	0,00	0,00	350,00
6488	Autres charges	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
014	Atténuations de produits	196 801,00	195 660,00	0,00	0,00	1 141,00
739211	Attributions de compensation	80 820,00	80 820,00	0,00	0,00	0,00
739221	FNGIR	94 981,00	94 981,00	0,00	0,00	0,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	21 000,00	19 859,00	0,00	0,00	1 141,00
65	Autres charges de gestion courante	246 496,00	205 091,45	0,00	0,00	41 404,55
6531	Indemnités	52 000,00	52 215,58	0,00	0,00	-215,58
6533	Cotisations de retraite	2 600,00	2 223,89	0,00	0,00	376,11
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	7 200,00	7 851,96	0,00	0,00	-651,96
6535	Formation	1 040,00	100,00	0,00	0,00	940,00
6536	Frais de représentation du maire	4 200,00	3 600,00	0,00	0,00	600,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
6553	Service d'incendie	46 856,00	46 856,00	0,00	0,00	0,00
65548	Autres contributions	121 500,00	87 840,12	0,00	0,00	33 659,88
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	8 000,00	4 400,00	0,00	0,00	3 600,00
658821	Secours d'urgence	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
65888	Autres	100,00	3,90	0,00	0,00	96,10
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 492 202,14	1 291 555,41	0,00	0,00	200 646,73
66	Charges financières (b)	14 222,00	10 841,21	0,00	0,00	3 380,79
66111	Intérêts réglés à l'échéance	10 722,00	10 721,21	0,00	0,00	0,79
6688	Autres	3 500,00	120,00	0,00	0,00	3 380,00
67	Charges exceptionnelles (c)	32 000,00	0,00	0,00	0,00	32 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	29 500,00	0,00	0,00	0,00	29 500,00
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	83 000,00	83 000,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	80 000,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	3 000,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (e)	1 227,05				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 622 651,19	1 385 396,62	0,00	0,00	237 254,57
023	Virement à la section d'investissement	235 000,00	0,00			235 000,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	30 968,52	30 968,52			0,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	30 968,52	30 968,52			0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		265 968,52	30 968,52			235 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		265 968,52	30 968,52			235 000,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 888 619,71	1 416 365,14	0,00	0,00	472 254,57
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES						A2
Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	58 850,76	114 627,69	0,00	0,00	-55 776,93
7022	Coupes de bois	1 000,00	10 182,54	0,00	0,00	-9 182,54
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 000,00	2 150,00	0,00	0,00	850,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 700,00	1 713,31	0,00	0,00	-13,31
70631	Redevances services à caractère sportif	0,00	21 989,50	0,00	0,00	-21 989,50
70632	Redevances services à caractère loisir	150,00	180,00	0,00	0,00	-30,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	50 000,76	73 902,94	0,00	0,00	-23 902,18
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	200,00	395,62	0,00	0,00	-195,62
70878	Remb. frais par d'autres redevables	2 800,00	4 113,78	0,00	0,00	-1 313,78
73	Impôts et taxes	768 750,00	852 773,45	0,00	0,00	-84 023,45
73111	Impôts directs locaux	688 000,00	695 343,00	0,00	0,00	-7 343,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	900,00	684,00	0,00	0,00	216,00
7328	Autres fiscalités reversées	0,00	7 945,00	0,00	0,00	-7 945,00
7336	Droits de place	850,00	945,00	0,00	0,00	-95,00
7343	Taxes sur les pylônes électriques	15 000,00	15 606,00	0,00	0,00	-606,00
7351	Taxe consommation finale d'électricité	20 000,00	31 609,45	0,00	0,00	-11 609,45
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	44 000,00	100 641,00	0,00	0,00	-56 641,00
74	Dotations et participations	422 421,00	454 655,32	0,00	0,00	-32 234,32
7411	Dotation forfaitaire	177 004,00	177 004,00	0,00	0,00	0,00
74121	Dotation de solidarité rurale	30 000,00	38 912,00	0,00	0,00	-8 912,00
74127	Dotation nationale de péréquation	9 000,00	32 901,00	0,00	0,00	-23 901,00
744	FCTVA	2 017,00	1 858,00	0,00	0,00	159,00
74718	Autres participations Etat	100,00	701,32	0,00	0,00	-601,32
74832	Attribution du fonds départemental TP	4 300,00	0,00	0,00	0,00	4 300,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	4 000,00	4 195,00	0,00	0,00	-195,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
7488	Autres attributions et participations	180 000,00	199 084,00	0,00	0,00	-19 084,00
75	Autres produits de gestion courante	40 000,00	63 545,87	0,00	0,00	-23 545,87
752	Revenus des immeubles	40 000,00	63 543,45	0,00	0,00	-23 543,45
7588	Autres produits div. de gestion courante	0,00	2,42	0,00	0,00	-2,42
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 290 021,76	1 485 602,33	0,00	0,00	-195 580,57
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	1 000,00	83,27	0,00	0,00	916,73
7718	Autres produits except. opérat° gestion	0,00	61,20	0,00	0,00	-61,20
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 000,00	22,07	0,00	0,00	977,93
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 291 021,76	1 485 685,60	0,00	0,00	-194 663,84
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	5 000,00	4 896,48			103,52
722	Immobilisations corporelles	5 000,00	4 896,48			103,52
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		5 000,00	4 896,48			103,52
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 296 021,76	1 490 582,08	0,00	0,00	-194 560,32
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		592 597,95				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040.

(4) Dont 776.

- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	26 400,00	4 075,80	0,00	22 324,20
202	Frais réalisat° documents urbanisme	1 500,00	823,20	0,00	676,80
2031	Frais d'études	23 900,00	3 252,60	0,00	20 647,40
2033	Frais d'insertion	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	474 329,83	342 287,76	22 734,48	109 307,59
2111	Terrains nus	1 751,93	1 150,00	0,00	601,93
2117	Bois et forêts	17 752,00	5 280,00	0,00	12 472,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	261,00	0,00	0,00	261,00
2128	Autres agencements et aménagements	13 649,00	0,00	0,00	13 649,00
21311	Hôtel de ville	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00
21312	Bâtiments scolaires	14 571,00	3 888,00	0,00	10 683,00
21318	Autres bâtiments publics	83 300,00	46 857,04	22 249,96	14 193,00
2151	Réseaux de voirie	64 729,40	79 469,13	0,00	-14 739,73
2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00	484,52	1 515,48
21534	Réseaux d'électrification	154 636,00	121 794,00	0,00	32 842,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	8 398,00	9 819,30	0,00	-1 421,30
21578	Autre matériel et outillage de voirie	3 600,00	0,00	0,00	3 600,00
2158	Autres installat°, matériel et outillage	31 628,24	17 025,96	0,00	14 602,28
2183	Matériel de bureau et informatique	29 170,00	26 560,71	0,00	2 609,29
2184	Mobilier	19 787,26	30 154,37	0,00	-10 367,11
2188	Autres immobilisations corporelles	14 096,00	289,25	0,00	13 806,75
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	39 338,90	0,00	0,00	39 338,90
2313	Constructions	5 581,90	0,00	0,00	5 581,90
2315	Installat°, matériel et outillage techni	30 757,00	0,00	0,00	30 757,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00
Total des dépenses d'équipement		540 068,73	346 363,56	22 734,48	170 970,69
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	148 807,00	148 805,41	0,00	1,59
1641	Emprunts en euros	139 327,00	139 326,29	0,00	0,71
168758	Dettes - Autres groupements	9 480,00	9 479,12	0,00	0,88
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	9 427,30	9 427,30	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	9 427,30	9 427,30	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		158 234,30	158 232,71	0,00	1,59
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		698 303,03	504 596,27	22 734,48	170 972,28
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	5 000,00	4 896,48		103,52
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	5 000,00	4 896,48		103,52
21318	Autres bâtiments publics	3 000,00	4 896,48		-1 896,48
2152	Installations de voirie	2 000,00	0,00		2 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		5 000,00	4 896,48		103,52
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		703 303,03	509 492,75	22 734,48	171 075,80
Pour information		0,00			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041= RI 041*.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	114 497,81	61 530,85	28 028,50	24 938,46
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	11 647,50	300,00	0,00	11 347,50
1322	Subv. non transf. Régions	50 350,31	0,00	28 028,50	22 321,81
1323	Subv. non transf. Départements	35 000,00	43 730,85	0,00	-8 730,85
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	17 500,00	17 500,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	100 000,00	100 000,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		214 497,81	161 530,85	28 028,50	24 938,46
10	Dotations, fonds divers et réserves	114 840,42	145 842,22	0,00	-31 001,80
10222	FCTVA	92 202,00	92 202,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	22 638,42	53 640,22	0,00	-31 001,80
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	15 799,97	15 799,97	0,00	0,00
276351	Créance GFP de rattachement	15 799,97	15 799,97	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières		130 640,39	161 642,19	0,00	-31 001,80
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		345 138,20	323 173,04	28 028,50	-6 063,34
021	Virement de la sect° de fonctionnement	235 000,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	30 968,52	30 968,52		0,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	19 869,35	19 869,35		0,00
28031	Frais d'études	3 737,59	3 737,59		0,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 176,10	7 176,10		0,00
281532	Réseaux d'assainissement	185,48	185,48		0,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		265 968,52	30 968,52		235 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		265 968,52	30 968,52		235 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		611 106,72	354 141,56	28 028,50	228 936,66
Pour information		92 196,31			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					2 176 800,00									
1641 Emprunts en euros (total)					2 176 800,00									
00000718000	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	30/07/2021	21/10/2021	21/01/2022	100 000,00	F		0,000	0,000		T	C	O	A-1
00000802641	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	08/10/2014	08/10/2014	08/01/2015	115 000,00	F		2,300	2,300		T	P	O	A-1
00000930135	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/05/2015	15/05/2015	15/08/2015	170 000,00	F		1,350	1,350		T	P	O	A-1
00001036586	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/11/2016	15/11/2016	15/02/2017	200 000,00	F		0,000	0,000		T	C	O	A-1
00001548387	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	18/04/2017	10/07/2017	10/10/2017	125 000,00	F		0,000	0,000		T	C	O	A-1
1235482	CAISSE DES DEPOTS	04/03/2019	25/03/2019	25/03/2019	16 800,00	F		0,000	0,000		T	C	O	A-1
43	CREDIT AGRICOLE DES SAVOIE	15/12/2012		01/01/2014	250 000,00	F		3,540	3,540		M	P	O	A-1
					1 200 000,00	R		0,190	2,360		A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									

ONNION - Budget Principal - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					187 864,35									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					187 864,35									
03080	SYANE	01/01/2003	01/01/2004	01/01/2004	27 509,60	F		5,400	5,400		A	C	O	A-1
031334	SYANE	01/01/2003	01/01/2003	01/01/2004	29 252,59	F		5,400	5,400		A	C	O	A-1
03751	SYANE	01/01/2008	01/01/2008	01/01/2009	32 639,49	F		3,640	3,640		A	C	O	A-1
04170	SYANE	01/01/2010	01/01/2010	01/01/2011	13 426,61	F		4,110	4,110		A	C	O	A-1
4374	SYANE	01/01/2013	01/01/2013	01/01/2014	59 867,15	F		3,590	3,590		A	C	O	A-1
4598	SYANE	01/01/2014	01/01/2014	01/01/2015	25 168,91	F		3,720	3,720		A	C	O	A-1
Total général					2 364 664,35									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		908 377,77					139 326,29	7 432,95	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		908 377,77					139 326,29	7 432,95	0,00	0,00
00000718000		0,00	A-1	100 000,00	15,00	F		0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
00000802641		0,00	A-1	0,00	0,00	F		2,300	17 580,12	253,52	0,00	0,00
00000930135		0,00	A-1	62 122,95	3,00	F		1,350	17 217,74	984,18	0,00	0,00
00001036586		0,00	A-1	137 122,52	175,00	F		0,000	12 865,96	1 669,52	0,00	0,00
00001548387		0,00	A-1	92 494,62	10,00	F		0,000	7 842,95	1 519,53	0,00	0,00
1235482		0,00	A-1	0,00	0,00	F		0,000	5 633,60	21,14	0,00	0,00
43		0,00	A-1	57 187,68	2,00	F		3,540	27 135,92	2 985,06	0,00	0,00
		0,00	A-1	459 450,00	9,00	R		2,360	51 050,00	0,00	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		76 023,27					9 479,12	3 288,34	0,00	0,00

ONNION - Budget Principal - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		76 023,27					9 479,12	3 288,34	0,00	0,00
03080		0,00	A-1	2 750,96	2,00	F		5,400	1 375,48	222,83	0,00	0,00
031334		0,00	A-1	2 925,25	2,00	F		5,400	1 462,63	236,95	0,00	0,00
03751		0,00	A-1	12 025,05	6,00	F		3,640	1 717,87	500,24	0,00	0,00
04170		0,00	A-1	6 041,98	9,00	F		4,110	671,33	275,92	0,00	0,00
4374		0,00	A-1	35 920,27	12,00	F		3,590	2 993,36	1 397,00	0,00	0,00
4598		0,00	A-1	16 359,76	13,00	F		3,720	1 258,45	655,40	0,00	0,00
Total général		0,00		984 401,04					148 805,41	10 721,29	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	14	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	984 401,04	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	A2.6

A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N	A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L’ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Con- trat initial	Con- trat rené- gocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE	
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	A2.8

A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dette provenant d'émissions obligataires(ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	83 000,00		66 000,00	149 000,00	0,00	149 000,00
provisions pour litiges au titre de procès	80 000,00	29/07/2021	66 000,00	146 000,00	0,00	146 000,00
dépréciations des actifs	3 000,00	29/07/2021	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	83 000,00		66 000,00	149 000,00	0,00	149 000,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		148 807,00	I 148 805,41
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		148 807,00	148 805,41
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	139 327,00	139 326,29
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	9 480,00	9 479,12
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	148 805,41	22 734,48	0,00	171 539,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		396 608,91	III 192 610,71
Ressources propres externes de l'année (a)		130 640,39	161 642,19
10222	FCTVA	92 202,00	92 202,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	22 638,42	53 640,22
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
276351	Créance GFP de rattachement	15 799,97	15 799,97
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		265 968,52	30 968,52
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	19 869,35	19 869,35
28031	Frais d'études	3 737,59	3 737,59
281531	Réseaux d'adduction d'eau	7 176,10	7 176,10
281532	Réseaux d'assainissement	185,48	185,48
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	235 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	192 610,71	28 028,50	92 196,31	0,00	312 835,52

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 171 539,89
Ressources propres disponibles	IV 312 835,52
Solde	V = IV – II (3) 141 295,63

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
03/07/2015	EPF VENTE BENTZ	9 427,30	0,00	0
06/09/2017	TRAVAUX DE ZINGUERIE ECOLE	3 888,00	0,00	0
13/09/2018	BARRIERES SECURITAIRES	338,33	0,00	0
10/01/2019	CRECHE EMPRUNT	5 914,63	0,00	0
23/01/2020	ETUDE RENOVATION ET DVT BATIME	3 252,60	0,00	0
12/05/2020	MISE EN CONFORMITE SSI CHAVANN	4 413,65	0,00	0
16/07/2020	TRAVAUX SYLVICOLES	5 280,00	0,00	0
16/12/2020	SECURISATION ENTREE BOURG EP	5 562,00	0,00	0
18/01/2021	INSTALLATION REGULATEUR DE CHA	960,00	0,00	0
30/01/2021	ACQUISITION VOLETS ROULANTS MAI	4 379,13	0,00	0
08/04/2021	ECRAN POSTE ACCUEIL	790,80	0,00	0
08/04/2021	POTEAUX INCENDIES	5 405,65	0,00	0
08/04/2021	PROTECTION PLASTIQUE COVID	958,80	0,00	0
17/05/2021	ACQUISITION TABLES SS MAIRIE	2 597,76	0,00	0
03/06/2021	ACHAT PARCELLE A 1826	1 150,00	0,00	0
03/06/2021	ACQUISITION ISOLOIRS ELECTION	750,19	0,00	0
03/06/2021	REFECTION BETON INT PEDILUVE1	19 519,17	0,00	0
04/06/2021	PIECES GRAPHIQUES PLU MOD S 1	823,20	0,00	0
01/07/2021	LABEL ECOLES NUMERIQUES	12 835,83	0,00	0
01/07/2021	MOTEUR VOLET ROULANT	635,50	0,00	0
05/07/2021	PEINTURE PISCINE	4 822,99	0,00	0
05/07/2021	POMPE DOSEUSE PISCINE	1 046,33	0,00	0
05/07/2021	REGULATEUR PISCINE	4 526,16	0,00	0
20/07/2021	CAISSE ENREGISTREUSE PISCINE	3 892,80	0,00	0
20/07/2021	ECLAIRAGE BASSIN SNACK PISCINE	4 528,80	0,00	0
20/07/2021	INSTALLATION CHAUFFE EAU SNACK	1 941,48	0,00	0
29/07/2021	ACQUISITION SONDE PH ET CHLORE	3 525,48	0,00	0
29/07/2021	RENFORCEMENT VOIRIES	53 230,94	0,00	0
30/08/2021	ACQUISITION MATERIEL HANDICAPE PISCINE	289,25	0,00	0
09/11/2021	ACQUISITION LAVE VAISSELLE	2 316,60	0,00	0
09/11/2021	ACQUISITION SECHE LINGE	449,99	0,00	0
09/11/2021	BALAYEUSE TRACTEUR ACCESSOIRE	7 351,63	0,00	0
09/11/2021	TOURELLE BAR RESTAURANT C	18 066,40	0,00	0
02/12/2021	AMENAGEMENT EXTERIEUR RESTAURANT COMMUNAL	20 676,19	0,00	0
02/12/2021	SOCLE NUMERIQUE	9 041,28	0,00	0
06/12/2021	CHAUFFAGE HYDRAULIQUE RESTAURA	8 376,00	0,00	0
09/12/2021	TRAVAUX EP RENOUV PARC LUMINAI	121 794,00	0,00	0
13/12/2021	CREATION WC PUBLIC	1 032,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		355 790,86	0,00	0

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES	A10.4

A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit		0,00	0,00	0
Mise à disposition		0,00	0,00	0
Affectation		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage		0,00	0,00	0
Divers		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES	A10.5

A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00					0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	A11

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
72	Travaux en régie		0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	Immobilisations incorporelles	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00
TOTAL GENERAL		0,00

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	A11

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0.00
Recettes réelles de fonctionnement	0.00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0.00 %

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	148 805,41
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	148 805,41
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 485 685,60
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	10,02

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,80	2,80	2,80	0,00	2,80
Adjoint administratif	C	0,00	0,80	0,80	0,80	0,00	0,80
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,46	1,46	1,46	0,00	1,46
Agent social ppal 1° classe	C	0,00	1,46	1,46	1,46	0,00	1,46
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		4,00	2,26	6,26	6,26	0,00	6,26

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	ADM	499	0,00	A 3-3-1	CDD CDD
ADJOINT ANIMATION 2E CLASSE	C	S	358	0,00	A 3-3-3	CDI CDI
ADJOINT ANIMATION 2EME CLASSE	C	S	358	0,00	A 3-3-3	CDI CDI
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION IDENTIFICATION DES FLUX CROISES	C3.6

C3.6 – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. liste des opérations en annexe de la M14)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	813 446,00	0,00	20,84	0,00	169 522,00	0,00
TFPB	1 528 214,00	0,00	24,29	0,00	370 523,00	0,00
TFPNB	34 433,00	0,00	112,90	0,00	38 875,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	2 376 093,00	0,00			578 920,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 15
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 24/02/2022

Présenté par (1) Le MAIRE.
 A ONNION, le 01/03/2022
 Le MAIRE

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .
 A ONNION, le 01/03/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ARMINJON Dominique	
BERTHIER Allain	
BOSSON Hugues	
CHARDON Brigitte	
DECKER Caroline	
DUPERRON Anne	
GERVAIS Jean-claude	
GOMEZ-GARCIA Sabine	
GRIVAZ Isabella	
HERICHER Josselin	
JADOT Jean-noël	
OBERSON Jean-françois	
PAPI Guillaume	
PIGNEUR Alexis	
VELAT JOCELYNE	

Certifié exécutoire par (1) Le MAIRE, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ONNION, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.